

**PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE HARRICANA
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
ÉCOLE INSTITUTIONNELLE SAINT-JOSEPH**

**Procès-verbal de la session ordinaire
du mardi 10 juin 2014**

Session ordinaire du conseil d'établissement de l'école institutionnelle Saint-Joseph tenue à l'école, le dix juin de l'an deux mille quatorze à dix-neuf heures trente.

PRÉSENCES

Mmes Christine Boutin, enseignante
Manon Gallant, enseignante
Isabelle Godbout, représentante de la communauté
Josée Jean, éducatrice au service de garde
Chantale Leclerc, parent
Sophie Rondeau, représentante de la communauté

MM. Christian Leclerc, parent
Stéphane Saulter, parent

Aussi présente :

Mme Andrée Roy, directrice

ABSENCES

Mmes Danielle Côté, enseignante
Martine St-Laurent, commissaire

**OUVERTURE DE
LA RÉUNION**

Le quorum est atteint. Cette assemblée est présidée par monsieur Christian Leclerc.
Il est 19 h 50.

**ADOPTION DE
L'ORDRE DU
JOUR**

Monsieur Leclerc fait la lecture de l'ordre du jour.

CE-607-14 IL EST RÉSOLU,

QUE l'ordre du jour de cette séance soit et est adopté tel que présenté.

ADOPTÉE.

**ADOPTION DU
PROCÈS-VERBAL
DU 9 AVRIL 2014**

CE-608-14 IL EST RÉSOLU,

QUE le procès-verbal du 9 avril 2014 soit adopté tel qu'il est présenté.

ADOPTÉE.

**AFFAIRES
DÉCOULANT DU
DERNIER
PROCÈS-
VERBAL**

Anglais intensif

Un retour est fait sur la question de l'anglais intensif. L'équipe-école s'est-elle penchée sur la question? Mme Christine Boutin nous fait part de ce qu'elle sait concernant le projet d'anglais intensif de Landrienne.

Semaine des arts

Belle expérience sauf le son qui était très décevant. Monsieur Christian Leclerc souhaite faire une plainte.

Salon du livre

Tout s'est bien passé. Les enfants ont beaucoup aimé l'expérience.

Accès sécurisés

Retour à l'entrée manuelle, car le serveur du fournisseur ne fonctionne pas bien. L'entrée du service de garde est OK. Il y a des améliorations à faire.

**INTERVENTION DU
PUBLIC**

Aucune

**INFORMATION-
CORRESPONDANCE**

Aucune

La Grande récompense Desjardins

Beau casse-tête en cette fin d'année, mais expérience très spéciale et enrichissante pour les enfants.

Belle participation et collaboration des parents. Nous avons voyagé dans les autobus jaunes. Nous avons sollicité des compagnies afin d'obtenir de l'aide pour défrayer les coûts rattachés à cette grande récompense.

Nous remercions ceux-ci

- lamgold
- Caisse populaire Desjardins d'Amos
- Agnico-Eagle
- WSP Canada
- Eska
- Polyvalente Saint-Joseph à Mont-Laurier

Remboursement des frais de gardiennage aux membres du CÉ

Aucun remboursement n'est demandé.

PRÉSENTATION DES DOSSIERS :

Règles de conduite et mesures de sécurité

Quelques règles ont été modifiées. Tous approuvent les changements.

Matériel didactique 2014-2015

Des soumissions ont été adressées à chacun des deux commerces. La commission scolaire demande de garder le statu quo pour l'année scolaire 2014-2015. Mme Roy fera le point avec le directeur général sur la question. Les membres seront informés par courriel par la suite.

Prévisions budgétaires 2014-2015

CE-609-14 IL EST RÉSOLU,

QUE les prévisions budgétaires pour l'année scolaire 2014-2015 soient et sont adoptées tel que présentées.

ADOPTÉE.

Validation du nombre de représentants au CÉ

Les membres maintiennent le statu quo concernant le nombre de représentants au conseil d'établissement pour la prochaine année scolaire.

Date de l'assemblée générale septembre 2014

La date choisie pour l'assemblée générale sera le mercredi 17 septembre 2014 à 19 h 30. L'élection du conseil des commissaires sera le 2 novembre 2014.

RAPPORT DU COMITÉ DE PARENTS

Les points discutés:

- Règles de répartition dans les écoles
- École alternative chapeauté par la CSH (présentation)
- La CSH est reconnue au Québec pour la reconnaissance des acquis. Belle réussite.
- Le Panquébécois de secondaire en spectacle d'Amos a rayonné au niveau provincial. Bravo,
- Mme Line Gagnon, nommée directrice adjointe.

**AFFAIRES
NOUVELLES**

Fin de l'année! Bon été à tous!

**CLÔTURE DE
LA RÉUNION**

CE-610-14 IL EST RÉSOLU,

QUE l'assemblée soit levée.

ADOPTÉE.

Il est 21 h 15.

Président

secrétaire